

P R O C È S - V E R B A L

Procès-verbal de la cinquième rencontre du comité de vigilance du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès de l'année 2008, tenue à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, 400, boul. de la Gabelle, entrée # 2, Saint-Étienne-des-Grès, le 20 novembre 2008 à 19 h.

Sont présents : M. Claude Boulanger – MRC Maskinongé
M. Robert Comeau – Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie
M. Robert Landry – Maire de Saint-Étienne-des-Grès
M. Jean-Yves Guimond – Coopérative MRM
M. Pierre Milette – Citoyen
M. Réal Pellerin- Citoyen
M. Patrick Simard – Conseil régional de l'environnement Mauricie

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Formant quorum, le président, M. Jean-Yves Guimond, souhaite la bienvenue aux membres du comité de vigilance et les remercie de leur présence. Il souligne la présence d'un nouveau membre du comité de vigilance, M. Réal Pellerin qui représente les citoyens.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Guimond fait la lecture à voix haute de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Pierre Milette et appuyé par M. Robert Comeau d'adopter l'ordre du jour proposé en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour se lit comme suit:

- 1. Mot de bienvenue et vérification du quorum;*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 20 août 2008;*
- 4. Suivi du procès-verbal du 20 août 2008;*
- 5. Avancement des travaux de mise aux normes du LES;*
- 6. Dossier Odotech ;*
- 7. Varia;*

- *Retour sur la journée porte ouverte de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie;*

8. *Date et lieu de la prochaine réunion;*

9. *Levée de la réunion.*

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 20 AOÛT 2008

M. Guimond invite les membres à prendre connaissance du procès-verbal de la rencontre 20 août 2008 et à lui faire part de leurs commentaires.

M. Robert Landry, appuyé de M. Claude Boulanger, propose que le procès-verbal du 20 août 2008 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 20 AOÛT 2008

Concernant le dossier du réaménagement des abords du L.E.S., M. Robert Comeau demande à M. Pierre Milette des précisions sur le rapport des Fleurons du Québec au sujet de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès. M Milette mentionne que le rapport ne vise pas spécifiquement le site du L.E.S mais relate le manque d'aménagement des entrées des industries présentes sur le boulevard La Gabelle. Le document envoyé à M. Comeau explique comment gagner des points lors de la réalisation d'un aménagement paysager.

M. Robert Comeau informe les membres du comité de vigilance que la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a reporté les travaux de réaménagement de l'entrée du lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès au printemps 2009.

5. AVANCEMENT DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DU LES

M. Robert Comeau mentionne que les travaux de mise aux normes sont presque complétés :

- la nouvelle torchère a été installée;
- les détecteurs de radioactivité ont été installés. M. Comeau souligne que la RGMRM regarde la possibilité de développer un équipement pour gérer les matières résiduelles contenant des matières radioactives;
- les membranes des bassins de traitement des eaux ont été doublées. Durant ces travaux, des vices de conceptions ont été observés dans les bassins et les modifications ont été réalisées pour les corriger.

M. Comeau souligne que ces travaux ont occasionné des odeurs supplémentaires. M. Milette souhaiterait que la direction du site informe les citoyens de St-Étienne de la tenue de travaux susceptibles de générer des odeurs additionnelles. Les gens comprendraient la situation et cela

éviterait de générer des plaintes. L'information pourrait être donnée à la municipalité ou paraître dans le journal *Le Stéphanois*. Elle pourrait aussi apparaître sur le site Web de la municipalité ou de la direction du site. M. Comeau mentionne que ce sera un des rôles du comité d'observateurs qui sera mis en place par la firme Odotech. Le comité de vigilance propose que la RGMRM publie un article dans le journal *Le Stéphanois* pour expliquer les causes des épisodes d'odeurs de l'été 2008.

- Pour compléter la mise aux normes, il reste à installer des puits d'observation pour la présence de biogaz dans le sol autour de la zone d'enfouissement. Ces travaux seront réalisés sous peu.

M. Pierre Milette s'informe pour savoir quand seront terminés les travaux de captation des biogaz dans les vieilles cellules d'enfouissement. M. Comeau mentionne qu'il ne peut pas donner une date précise, car ces travaux sont évalués à un quart de million de dollars et ils n'étaient pas prévus dans le budget 2008 de la RGMRM. De plus, l'année 2008 a été une année difficile financièrement pour la RGMRM. Ce n'est qu'une question économique. M. Comeau informe les membres du comité de vigilance que maintenant pour chaque tonne de matière reçue au lieu d'enfouissement, une somme d'argent est mise de côté pour réaliser la fermeture des cellules. De plus, la nouvelle réglementation exige que les biogaz soient captés dès la fin de la première année d'enfouissement dans une cellule. Ces travaux seront donc priorisés par la RGMRM pour respecter les normes.

Selon M. Comeau les deux principales sources d'odeurs au lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès sont la face active et les vieilles cellules d'enfouissement, ces dernières étant la plus grosse source. M. Milette demande aux deux élus membres du comité de vigilance et siégeant sur le conseil d'administration de la RGMRM de prioriser la captation des gaz de ces vieilles cellules.

M. Robert Comeau invite les membres du Comité de vigilance à inciter les personnes qui leur rapportent des odeurs à des endroits particuliers et anormaux (ex. : à l'intérieur de la centrale La Gabelle) à communiquer avec la RGMRM pour que cette situation soit investiguée.

M. Landry souligne que lors de la journée porte ouverte de la RGMRM, le seul endroit où il a remarqué des odeurs est le secteur des bassins où sont traitées les boues de fosses septiques.

6. DOSSIER ODOTECH

Le directeur de la RGMRM, M. Robert Comeau, mentionne qu'un contrat sera octroyé en janvier 2009 à la firme Odotech pour la formation d'un comité de suivi des odeurs. Les données recueillies par les membres de ce comité seront couplées aux données météorologiques correspondantes et leur analyse permettrait de savoir, par exemple, si la face active cause des odeurs perceptibles à l'extérieur du lieu d'enfouissement. Ainsi, les principales causes des odeurs seront identifiées, ce qui permettra à la RGMRM de mieux orienter ses actions.

M. Comeau remet une copie de la dernière offre de service d'Odotech à chaque membre et en explique les grandes lignes.

M. Comeau veut que le Comité de vigilance s'implique dans l'identification de la distribution spatiale des citoyens participants aux alentours du site (page 2 de la soumission, 1^{er} point du Volet A), dans la décision quant aux types d'observations à réaliser par les riverains (3^e point du Volet A) et dans la détermination des adresses à cibler (3^e paragraphe de la page 3).

M. Milette souligne qu'il préférerait que les personnes qui composeront le comité d'observateurs ne soient pas des travailleurs du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès. M. Comeau mentionne que c'est la firme Odotech qui choisira les membres du comité d'observateurs.

M. Comeau invite les membres du comité de vigilance à identifier des personnes qui pourraient composer le comité d'observateurs. M. Guimond demande si l'on connaît le ratio de gens que l'on doit solliciter pour obtenir le nombre désiré d'observateurs. M. Comeau répond qu'il ne le sait pas.

7. VARIA

Retour sur la journée porte ouverte de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

M. Robert Comeau explique que la RGMRM est satisfaite de la journée porte ouverte 2008. Elle a accueilli 1350 personnes, comparativement à 700 personnes en 2007. De plus, les commentaires reçus des visiteurs étaient très positifs.

M. Pellerin souligne qu'il a beaucoup apprécié la présentation sur le recyclage.

La Régie de gestion des matières résiduelles se questionne maintenant sur la forme que prendra la journée porte ouverte en 2009, car il sera très difficile de satisfaire plus de personnes avec la formule actuelle.

M. Pierre Milette propose qu'une formation sur le compostage soit offerte durant la journée porte ouverte. D'autres idées sont lancées par les membres du comité de vigilance : la porte ouverte pourrait être tenue sur 2 jours, des activités pourraient être organisées pour des groupes ciblés. M. Comeau mentionne que la RGMRM reçoit déjà des groupes scolaires presque toutes les semaines, environ 3 demi-journées par semaine.

M. Jean-Yves Guimond informe M. Comeau qu'une attention particulière devrait être portée à la vulgarisation des informations transmises par les guides lors de cette activité.

Éco-centre

M. Milette souligne que la publicité concernant les services des éco-centres laisse croire que les citoyens peuvent y apporter des objets en bon état (réutilisables) et qu'ils seront redistribués pour leur donner une seconde vie. Cependant, dans les faits, ces objets sont tout simplement envoyés au recyclage ou à l'enfouissement. Il mentionne que le message véhiculé devrait être modifié, car si cette information finissait par être connue, cela pourrait décourager plusieurs personnes dans leurs efforts de recyclage.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 21 janvier 2009 à 19 h, à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie. Cette rencontre sera jumelée à une rencontre avec la firme Odotech,

M. Guimond demande qu'un bilan des matières résiduelles reçues en 2008 au lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès soit présenté aux membres du comité de vigilance lors de la prochaine rencontre. M. Comeau indique aux membres du comité qu'actuellement la RGMRM traite environ 30 000 tonnes/an de matières provenant de la collecte sélective (recyclage) avec un de taux de rejet de 8 à 10 %.

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE 21^{IÈME} JOUR DE JANVIER 2009



Patrick Simard, secrétaire
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement
sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès